

COMMUNE DE CASSANIOUZE
PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2021

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
De présents : 13
De votants : 15

Date de convocation : 21 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de Cassaniouze, assemblé en session ordinaire, s'est réuni à la salle multi-activités après convocation légale, sous la présidence de Michel CASTANIER, Maire

Etaient présents :

Mmes.MM : BIOULAC Josiane, BOULANGER Jean-Pierre, CASTANIER Michel,
COURTOIS Martine, DRACON Baptiste, FONTANEL Didier, KISS Elisabeth, LAVEISSIERE
Jérôme, LEYBROS Marie-Jeanne, MAS Maurice, PLANTECOSTE Yoann, VENZAC Jean
Marc. MARCENAC Cédric

Etaient absents :

Mme CASTANIER Nadine (a donné pouvoir à Mme Martine COURTOIS),
M. MAZARD Daniel, (a donné pouvoir à M. Michel CASTANIER).

Secrétaire de séance : Yoann PLANTECOSTE

ORDRE DU JOUR

- 1/ Compte rendu des travaux en cours
- 2/ Travaux voirie 2021
- 3/ Implantation pylônes téléphoniques
- 4/ Questions diverses

I/ COMPTE RENDU DES TRAVAUX EN COURS

Les travaux réalisés par l'entreprise Lapierre sur le CD 601 ont débuté début juin et se poursuivront jusqu'à début août.

Des travaux supplémentaires ont été effectués en plus du marché pour un montant de 22 070 € HT (prolongation de la conduite réhabilitée, fourniture et mise en œuvre de grave émulsion sur les traversées, changement de branchements individuels AEP supplémentaires) un avenant sera signé avec l'entreprise Lapierre.

Au niveau de la section située au Cavaniol il y a nécessité de revoir tous les réseaux (égouts, eaux pluviales) pour les cinq maisons de cette portion. Le coût supplémentaire est de 25 760 € HT. Une consultation d'entreprises va être effectuée

Il faut aussi prévoir les travaux d'éclairage public et l'enfouissement du réseau téléphonique d'un montant 48 500.00 € HT subventionnés à hauteur de 50 % par le Syndicat Départemental D'Energies du Cantal, le reste à la charge de la commune sera de 24 400 € HT.

Compte tenu des surcoûts susmentionnés M. Boulanger indique devoir faire réaliser une extension au prêt actuel de 50 000 € dont le taux initial avait été négocié à 0.53 %.

Le goudronnage finalisant les travaux du CD 601 en enrobé à froid sera réalisé en septembre.

II / TRAVAUX DE VOIRIE 2021

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 dédiée à la réfection des chemins est de 17 712.00 €.

Les travaux prévus pour 2021 sont :

- **La côte de la vialle** 17 304 € HT
- **Cazaloux (empièchement)** : 14 842 € HT
- **Lotissement de Bel Air (bitume en enrobé/350 m + caniveaux)** : 12 862,50 € HT
- **Lesquille** : 10 864 € HT pour environ 400 m. ce chemin devra faire l'objet d'un classement, en amont aux travaux. Le financement est programmé ainsi :
 - o Conseil départemental : 3 500 € (arrêté de subvention reçu)
 - o Communauté de Communes : 2 000 € (en attente)
 - o Commune de Cassaniouze : 3 500 €
 - o Solde à la charge des demandeurs : 1 864 €
- Il est également prévu du point-à-temps sur certains chemins suite à des dégradations et aux intersections sur la RD 601
- **Saint-Projet (traverse)** : Les travaux prévus au titre de la couverture en enrobé, de la réfection des canalisations, des 105 m de caniveaux et des puisards doivent être reportés sur l'exercice 2022 le coût total a été chiffré à 56252.50 € HT
Ce montant a été pris en compte pour les demandes de subventions
- La réfection de l'accès d'urgence chemin de la « Côte Vieille » (10000 € HT) sera reprogrammée au cours de l'hiver prochain.
Compte tenu de la crue du Lot en février dernier, une aide financière d'environ 7 000 € est demandée dans le cadre des amendes de police pour cet accès d'urgence.

- **Station d'épuration** : retard sur la phase de Zonage et diagnostic qui est maintenant prévue en septembre en raison des aides de l'Etat qui ne seront attribuées que fin août.

III/ IMPLANTATION DE PYLONES TELEPHONIQUES

L'implantation des deux pylônes de 36 m de haut prévus sur les sites du "Mont" et de "Rouméou" doit être réalisée en septembre prochain. Une demande d'un troisième pylône devant couvrir St Projet a été formulée, la réponse est attendue en septembre. Pour rappel, l'opérateur Free, porteur des travaux pour les trois pylônes assure une couverture pour les 4 opérateurs (Bouygues télécom, SFR, Orange et FREE mobile).

IV/ QUESTIONS DIVERSES

- a) Un débat animé a été ouvert concernant le montant de la subvention et l'organisation de la **course cycliste** prévue par le club Maursois au cours de l'été. Plusieurs conseillers considèrent d'une part que le montant de la subvention prévu initialement à hauteur de 1 000 € et renégocié en un second temps à 960 € est encore trop important et que d'autre part cette activité estivale laisse peu de marge bénéficiaire au comité des fêtes au vu de la mobilisation nécessaire. Par ailleurs il s'avère que les travaux actuellement en cours sur la route départementale 601 ne seront pas finalisés pour le passage de la course en toute sécurité. Compte tenu de tous ces éléments, il est décidé de ne pas donner de subvention au Club Maursois.
- b) Monsieur le Maire s'informe de la réception par les conseillers de la revue réalisée par la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne.
- c) **Le remplacement de Véronique** à l'Agence Postale sera effectif du 27/07 au 28/08 par Mlle Anne-Sophie Bouquier à hauteur de 15 h par semaine. Elle recevra une formation d'1/2 journée.
Madame Lavigne Marie-Andrée secrétaire de mairie informe le conseil que monsieur Valentin a informé qu'il ne souhaitait pas renouveler son intérim à l'agence postale durant le mois d'août. Donc des demandes pour cette période estivale ont été faites au pôle emploi et au service intérim du centre de gestion de la fonction publique territoriale mais aucune réponse n'a été faite probablement en raison d'un faible nombre d'heures hebdomadaires.
Une seule demande par une étudiante mademoiselle Bouquier.
Il est demandé qu'à l'avenir une information soit effectuée sur la commune concernant les besoins en personnel de remplacement pour la période estivale.

- d) **Plan Communal de sauvegarde** : Martine Courtois est nommée référente auprès de la préfecture. Elle est chargée de mettre à jour en vue de répertorier l'ensemble des risques susceptibles de se produire sur la commune et de préciser les solutions envisagées pour y remédier (risques liés à l'éventuelle rupture des 6 barrages en amont de St Projet, aux séismes, glissement de terrain, tempête, orage, inondation, incendie etc...).
- e) **L'inspection du Camping de Coursavy** a été réalisée par la commission de sécurité composée de représentants, des pompiers, de la DDT et de la préfecture. Le représentant de la gendarmerie était absent. Il a été précisé aux propriétaires des lieux les modifications et améliorations à réaliser : refaire le registre, poser des lampes solaires dans les allées, posséder une corne de brume comme alarme en cas de danger, équiper en prêt de lampes électriques les campeurs. La vérification du groupe électrogène a été réalisée. La Commission a donné un avis favorable sous réserve que les modifications soient faites avant que la commission se réunisse fin Juillet.
- f) **La récente crue du Lot** a permis de constater les manquements actuels et les améliorations à apporter en vue de redéfinir, aux populations concernées, les consignes relatives aux chemins d'évacuation à utiliser en cas de danger. Il est proposé pour information, la mise en place d'une échelle de crue.
- g) **Garage de réparation automobile Guignard** : le projet avance, la signature de la vente des terrains est prévue ce jour chez le notaire.
- h) **Révision des tarifs des salles et du matériel** prêtés par la commune.

LOCATION	SALLE MULTI-ACTIVITES			SALLE POLYVALENTE			BARNUM
	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION	TARIF	NETTOYAGE	CAUTION	CAUTION
Particuliers de la commune	100 €	50 €	400 €	80 €	50 €	200 €	300 €
Particuliers hors commune	200 €	50 €		100 €	50 €		
Associations de la commune	Gratuit	à la charge de l'association		Gratuit	à la charge de l'association	400 €	
Associations Hors commune	150 €						

Le prêt de tables et de chaises reste gratuit pour les habitants de la commune.

Location des jardins ouvriers et cabanes : six cabanes ont été installées en 2021 dont deux spécifiquement dédiées aux jardins ouvriers. Les jardins bénéficient de récupérateur d'eau. Coût de la location annuelle des jardins à définir pour 2022.

i) **Travaux à l'église :**

- Retard sur les travaux de la voute dû à un problème de disponibilité de l'échafaudage. Prévoir le rappel du plâtrier ;
- Un vitrail de la chapelle a été endommagé il faut contacter l'association Patrimoine et Eglises de Cassaniouze pour faire intervenir son assurance responsabilité civile, si existante et qu'elle demande à madame Laumond.

j) **Demandes d'élagage par le Service Technique du département sur la CD 601** auprès de M. Guibert et Bruyère en raison des travaux.

k) Un nouveau livre dédié aux communes burlesques est paru, il a été présenté à Arnac et il sera mis en vente en septembre.

l) **Le projet d'achat du Camping "le Pré des étangs"** est en attente d'éléments du syndicat mixte qui doit faire procéder à la modification d'un des trois scénarios initialement proposés au titre du réaménagement du plan d'eau et des aides attribuées par l'Agence de l'Eau.

Une prochaine réunion aura lieu en septembre en présence des divers organismes et du futur acquéreur.

m) **Fresques murales artistiques :** l'association 10^{ème} Art effectuera la réalisation des fresques début du mois de septembre (mur face cimetière, mur chaufferie et local électrique ...).

Une esquisse sera présentée quelques jours avant la réalisation

Plus rien n'étant à délibérer la séance est levée à 23 Heures.

LE MAIRE

Michel CASTANIER

LE SECRETAIRE

Yoann PLANTECOSTE

LES MEMBRES

(Handwritten signatures of the members)